



**Procès-verbal de la réunion du
Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA
le 12 décembre 2018
à la Résidence Les Nymphéas**

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Madame DUPRE Odile
- Madame RAVACHE Paulette
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude

- Représentants des familles :

- Madame CLAVIER Nicole
- Madame CAMUS-LE GUILLY Anne
- Madame VENTRE-GUERDER Françoise
- Madame THULLIER Annie
- Monsieur GIRARDIN Jean-Marie

- Le Directeur :

- Monsieur PÉRÈS Michel

Assistaient également à la réunion :

- Madame DELATTRE Chrystel
- Madame LE NEILLON Pascale (Cadre de santé - Nymphéas)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc Er Vor)
- Madame NOEL Laëtitia (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice Nymphéas)
- Monsieur GUILLEMETTE Régis (Animateur Parc Er Vor)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Absents excusés :

- Mme MORICE Bernadette
- Monsieur TOUCHE Jean-Louis
- Madame HERVE Josiane (Cadre de santé - Parc du Carmel)
- Madame LE DIOT Marie-Laure (Cadre de santé - Parc Er Vor)
- Madame PENSEC Catherine (faisant fonction de cadre de santé - Oréades)
- Madame LOUIS Yvanne
- Madame LE TURNIER Delphine

1 - Approbation du compte rendu précédent

Le procès-verbal du Conseil de Vie Sociale du 17 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 - Election du Président du CVS

Madame CAMUS trouve important qu'un Président et Vice-Président soient élus mais elle trouve dommage que les familles ne soient pas plus impliquées dans cette instance, peut-être par manque d'information. Monsieur GIRARDIN approuve également la constitution d'un binôme pour faciliter les échanges.

Monsieur GIRARDIN se porte candidat, il est élu à l'unanimité.

3 - Election du Vice-Président du CVS

Monsieur LE MAYEC, seul candidat parmi les résidents, est élu à l'unanimité.

4 - Animation et vie quotidienne

Suite à une demande lors d'une précédente réunion, les activités sont présentées sous forme d'un diaporama et la salle est équipée d'un micro pour faciliter les échanges.

Parc Er Vor :

- le 11 novembre : repas organisé par le CCAS de Meucon à la salle du Triskel,
- médiation animale financée par les blouses roses,
- loto une fois par mois,
- animation proposée par les élèves de l'IFAS : jeu de voyage en images,
- confection de crêpes et gaufres dans les différentes unités.

A noter, la fête champêtre prévue le samedi 25 mai 2019.

Nymphéas :

- dégustation des châtaignes ramassées à Meucon et grillées dans la cheminée,
- confection de compotes et gâteaux aux pommes, fruits apportés par une bénévole,
- chorale familiale protestante,
- chorale les « copains sinagots » pour des chants marins,
- après-midi dansant avec la famille d'une résidente,
- sortie au kiosque sur le port pour découvrir l'exposition de Gilbert Garcin,
- sortie au théâtre, pièce « Mme Reinette » sur la prévention des chutes,
- moment d'échange avec 7 chiots «jack russel» amenés par un agent : coiffage, toilettage,
- rencontres par le jeu : jeux de dominos, triomino, scrabble,
- anniversaire d'une résidente pour ses 105 ans.

Oréades :

- intervention mensuelle avec Salivette Pimpon,
- préparation des décorations de Noël et atelier floral par les bénévoles des blouses roses,
- après-midi guinguette organisé 1 fois par mois,
- étape-vélo avec Gwen la kiné,
- sortie au marché de Vannes dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé,
- renouvellement du partenariat initié par Valérie avec l'école de coiffure AFC dans les locaux du lycée Saint Joseph,
- anniversaires fêtés tous les deux mois avec Bernard à l'accordéon.

Parc du Carmel :

- plusieurs repas raclette, galettes, barbecues,
- pot au feu « maison » par Jocelyne au RDC,
- rencontre trois fois par an avec Maurice, AS aux Nymphéas, qui a gardé un lien avec les résidents du Parc du Carmel, le repas est préparé par les résidents,
- chorale des médocs (bénévoles) dans la salle d'animation rénovée,
- dégustation de fruits exotiques avec Laïs, stagiaire en animation,
- les anniversaires fêtés tous les deux mois,
- jeu de mémoire proposé par 3 élèves aides-soignantes de l'IFAS,
- sortie en ville pour découvrir les magasins avec dégustation d'un chocolat chaud,
- promenade à Saint Philibert au mois de novembre.

Animations communes :

- repas de la mer : dégustation d'huîtres, crevettes, moules frites et kouing amann,
- rencontre du groupe de paroles avec les résidences des Maisons du Lac et Le Parc du Carmel et les Nymphéas,
- confection des décorations de Noël avec le personnel et les résidents,
- atelier pâtisseries du Silgom avec confection de choux et Paris-Brest,
- Georges Kan au piano 1 fois par mois,
- sorties «connaissances du monde» pour la saison 2018-2019,
- repas réunionnais avec punch, rougail saucisse et salade de fruits exotiques maison,
- intervention du groupe Swing Girls and Boys pour un tour du monde en danses et chansons.

Madame DELATTRE remercie les équipes pour les animations proposées car certains EHPAD semblent en difficulté pour proposer des animations adaptées aux résidents accueillis. Les familles présentes soulignent la qualité et la diversité des animations avec une bonne coordination entre soignants et animateurs. Madame THULLIER remarque une transformation de ses parents depuis leur entrée dans l'établissement.

Régis et Laëtitia font remarquer le travail d'équipe et l'impulsion donnée par la direction, surtout depuis l'organisation du personnel en 12 heures ce qui permet de proposer des animations dans les différents secteurs. Les animateur et animatrices ont également un rôle de soutien et de coordination auprès des équipes soignantes pour organiser des ateliers.

5 - Décision modificative n°2 à l'EPRD 2018

Celle-ci concerne la modification d'écritures comptables.

6 - Modification des résultats 2017

Il s'agit d'un changement d'affectation des résultats de l'exercice 2017.

7 - Questions diverses

Madame CAMUS demande si les procès-verbaux des réunions précédentes peuvent être consultés aux accueils de chaque résidence. Afin d'optimiser la communication, Monsieur PÉRÈS indique que le PV, une fois validé à la réunion suivante, sera mis sur le site internet des Résidences MAREVA. Lors du prochain flash info transmis avec la facturation, il sera rappelé le site internet. *Ce fonctionnement est approuvé à l'unanimité.*

Madame THULLIER indique que le nouveau salon de coiffure au Parc du Carmel n'est pas très fonctionnel, des améliorations sont prévues et Monsieur PÉRÈS précise que le local est à disposition, avec libre choix des coiffeuses par les résidents et familles.

Monsieur PÉRÈS indique qu'une machine de boissons chaudes va être installée aux Nymphéas par la société Brûlerie d'Alré.

Dans le cadre des animations, le tri du papier demande beaucoup de temps et de manutention. Monsieur GIRARDIN va voir avec le CCFD pour recueillir le papier directement dans une benne.

Madame DELATTRE précise que la plage de Conleau a le label Handiplage et qu'il est possible d'utiliser un hippocampe, fauteuil adapté à la baignade pour les personnes handicapées, et également un tiralo qui permet de rouler sur le sable et de flotter sur l'eau. De fin juin à fin août, les personnels du poste de secours mettent ce matériel à disposition. Les animateur et animatrices souhaiteraient s'approcher au plus près de la plage avec le minibus, l'accès est contrôlé par des plots et Madame DELATTRE va voir avec la mairie de Vannes pour obtenir une autorisation avec un badge.

A noter, les dates des CVS 2019 :

- mardi 23 avril à 14h30,
- jeudi 20 juin à 14h30,
- jeudi 17 octobre à 14h30,
- jeudi 19 décembre à 14h30.

Les prochaines réunions auront une durée de 2 heures, 2 heures 30 maximum afin de s'adapter à tous, familles et surtout résidents.

Le CVS se termine à 16 heures 45.

A Vannes, le 31 janvier 2019

Le Président
M. GIRARDIN Jean-Marie



